

Investisseurs à la recherche de revenus

Il ne faut pas nécessairement être un investisseur ou un analyste financier chevronné, pour se rendre compte que quiconque dont le niveau de vie dépend des revenus de son patrimoine est d'office mis à l'épreuve.



L'impact d'une inflation de 2% par an équivaut, sur une période de 20 ans, à une destruction de valeur de 32,7%.

Un compte épargne (y compris prime de fidélité) rapporte 0,11% d'intérêt brut. Les emprunts d'état en euro d'une durée plus courte ou égale à 5 ans, offrent des rendements négatifs, les obligations d'entreprises, sur une durée de plus de 3 ans, offrent, quant à elles, des rendements d'à peine 0,5%. Cette réalité n'est pas récente. L'année passée et l'année précédente, il était impossible que les portefeuilles obligataires en euro donnent des résultats positifs. Vous deviez accepter des risques en termes de devises ou de qualité de débiteur (high

yield), pour vous prémunir d'une dépréciation de la monnaie.

En ce moment, l'inflation annuelle belge est de 2,17% (2% est une moyenne à long terme) ; pour 2019, les prévisions sont de 1,60%. L'impact d'une inflation de 2% par an revient, sur une période de 20 ans, à une destruction de valeur de 32,7%.

Les citoyens, les entreprises, mais surtout les gouvernements qui supportent des dettes énormes, sont gagnants grâce à ces taux d'intérêts historiquement

bas. L'on s'attend à ce que les gouvernements qui souhaitent diminuer leurs dettes, commencent par, soit faire des économies, soit augmenter les impôts. Toutefois, aucune de ces mesures n'est intéressante d'un point de vue électoral. C'est pourquoi les gouvernements et la Banque Centrale européenne (BCE) optent pour une politique de taux qui couple des intérêts extrêmement bas à des stimulants pour encourager la croissance économique et l'inflation. Ceci permettrait de réduire les énormes dettes des gouvernements en question,

mais les rentiers en pâtiraient. Il semblerait d'ailleurs que les taux d'intérêts resteraient bas pendant encore de nombreuses années.

Le taux d'intérêt réel est le taux d'intérêt nominal corrigé avant inflation. Si l'inflation est plus élevée que le taux d'intérêt nominal, on parle de taux réel négatif. Ce phénomène d'intérêt réel bas ou négatif a de lourdes conséquences sur les plans financiers des jeunes et des moins jeunes.

Les jeunes ont tout intérêt à mettre en œuvre des plans de pension efficaces en temps utile. Les personnes âgées dont l'espérance de vie ne cesse d'augmenter, feraient bien d'introduire d'office une dynamique dans leur portefeuille.

Cette dynamique consiste à prendre des positions sur titres qui à long terme protègent le pouvoir d'achat. Stevens & De Munter propose des portefeuilles défensifs qui ne comptent, tout au plus, que 35% d'actions.

Sur la période 1900 – 2018, les actions belges ont dégagé un rendement réel (corrigé avant inflation) d'en moyenne +2,5% l'an; les obligations à court et long terme, sur la même période, n'ont rapporté que -0,3% et + 0,4% l'an.

Sur les 50 dernières années – depuis 1969 – les actions belges ont réalisé un rendement réel d'en moyenne +5,2% l'an. Sur la même période, les actions européennes et celles du monde entier ont respectivement atteint une moyenne de +5,3% et +4,7% l'an.

LES DIVIDENDES PLUS IMPORTANTS QUE LES PLUS-VALUES

Les dividendes réinvestis génèrent environ 80% du rendement des actions. Ceci vaut, tant pour un portefeuille d'actions diversifié sur le plan international que pour un portefeuille d'actions belges sur la même période, càd de 1900 à 2018¹.

Il n'est pas étonnant que les dividendes, en cas de faibles taux d'intérêts, fassent l'objet d'une attention particulière. Le rendement moyen de dividende d'actions du STOXX Europe 600 index s'élève en ce moment à 3,5% brut.

Il ne suffit pas de prendre en portefeuille des actions d'entreprises qui payent les plus gros dividendes. La politique de dividende menée par les entreprises est également très importante. Et il existe beaucoup d'entreprises dont le dividende est incertain. Le dividende de Bpost, par exemple, est effectivement attractif (15% brut), mais n'est absolument pas garanti pour les prochaines années. Il n'est donc pas étonnant que le cours de bourse de leur action reste sous pression. Dans certains secteurs, les entreprises versent des dividendes relativement élevés : valeurs pétrolières, entreprises de services publics, télécom, immobilier. Toutefois, il est important de garantir, pour tout portefeuille, une diversification sectorielle suffisante.

Dans sa gestion de portefeuilles défensifs, Stevens & De Munter, porte une attention particulière aux actions ayant un dividende attractif. Ceci implique évidemment une gestion du risque.

La sélection d'actions reprise ci-dessous offre un beau rendement sur dividende net (après la retenue à la source à l'étranger et le précompte mobilier belge) pour un risque acceptable (cours du 19.03.2019).

FLUX DE TRESORERIE PAR RAPPORT À L'ÉVOLUTION DU COURS EN BOURSE

Les investisseurs prudents sont souvent intéressés par les dividendes attractifs de certaines actions. Cependant, le risque lié au cours de bourse les effraye, et à raison. Les marchés financiers sont souvent turbulents et cela mine la confiance des investisseurs. Les deux derniers trimestres en sont un bon exemple.

Loyers et rendements locatifs sont essentiels dans les projets immobiliers ; de plus, les dividendes méritent une attention particulière lorsqu'il s'agit d'investir dans des entreprises.

Rien n'est moins vrai. Les propriétaires de biens immobiliers ne pensent pas à faire évaluer leur bien tous les jours, mensuellement ou annuellement, et encore moins si leur bien est loué. Ils n'ont très souvent aucune idée de la valeur actuelle de leur bien.

Les investisseurs en actions, par contre, ont la possibilité de vérifier en ligne la valeur de leur portefeuille, presque tous les jours, via webportfolio ou d'autres applications. Ils sont plus que jamais informés de la valeur marchande de leurs investissements, alors que le dividende semble revêtir une importance marginale. Rien n'est moins vrai. •



Rendement net du dividende 19/03/2019

Action	Cours en EUR	%	Action	Cours en EUR	%
Proximus	24,83	4,93	NN Group	39,27	3,03
BMW	75,83	2,38	Etex	12	3,09
Anheuser-Busch Inbev	74,23	1,89%	BASF	68,23	2,49
Royal Dutch Shell PLC	28,42	3,44	Solvay	102,60	2,56
Total	51,78	2,46	Elia	62,90	3,69
Ageas	44,31	3,26	National Grid PLC	8,865 GBP	3,67
BNP Paribas	45,42	3,26	Cofinimmo	118,60	3,30
Gimv	51,90	3,37	Warehouse De Pauw	137,80	2,44
GBL	87,06	2,49			

¹ Credit Suisse Global Investment Returns Yearbook 2019

Disclaimer

Focus. magazine is een publicatie van Leo Stevens & Cie, een beursvennootschap gereguleerd door de NBB (Nationale Bank van België) en de FSMA (Autoriteit voor Financiële Diensten en Markten).

Deze publicatie mag niet beschouwd worden als 'onderzoek op beleggingsgebied' zoals bedoeld in het koninklijk besluit van 3 juni 2007. Het is een publicitaire mededeling. De wettelijke voorschriften ter bevordering van de onafhankelijkheid van onderzoek op beleggingsgebieden zijn hierop niet van toepassing. Eventuele aanbevelingen zijn niet onderworpen aan een verbod om al voor de verspreiding van onderzoek op beleggingsgebied te onderhandelen.

Deze publicatie mag niet als persoonlijk beleggingsadvies beschouwd worden. Leo Stevens & Cie kan niet garanderen dat de in de publicatie behandelde financiële instrumenten voor u geschikt zijn. Mocht u op basis van deze publicatie overgaan tot een financiële transactie, dan draagt u hier zelf de volledige verantwoordelijkheid voor. Beleggen in financiële instrumenten (zoals aandelen) kan grote risico's inhouden. Alvorens tot een transactie over te gaan, moet een belegger beschikken over de nodige ervaring en kennis om de eventuele risico's die gepaard gaan met de transactie ten volle in te schatten, in staat zijn om deze risico's te dragen waarbij beseft moet worden dat het belegde kapitaal geheel of gedeeltelijk verloren kan gaan.

Medewerkers van Leo Stevens & Cie kunnen vóór de verspreiding van deze aanbevelingen handelen in het financieel instrument.

Eventuele rendementen die in deze publicatie vermeld werden, zijn gerealiseerd geworden in het verleden. Er is geen garantie dat zij ook in de toekomst behaald zullen worden. Men kan evenmin zeker zijn dat de beschreven scenario's, verwachtingen en risico's zullen uitkomen in de realiteit. Zij dienen als indicatief beschouwd te worden. De gegevens die in de publicatie vermeld worden, zijn louter informatief en kunnen aan veranderingen onderhevig zijn. Wisselkoersschommelingen kunnen vooropgestelde resultaten en rendementen beïnvloeden.

De publicatie geeft de analyse weer van de auteur op de vermelde datum. Hoewel de analyse gebaseerd is op volgens de auteur betrouwbare bronnen, kan de correctheid, volledigheid en actualiteit van de gebruikte informatie niet gegarandeerd worden. Leo Stevens & Cie kan nooit aansprakelijk gesteld worden voor de eventuele onjuistheid of onvolledigheid van bepaalde gegevens in deze publicaties.

Niets in deze publicatie mag gereproduceerd worden zonder de voorafgaande uitdrukkelijke en schriftelijke toestemming van Leo Stevens & Cie. Deze publicatie is onderworpen aan het Belgisch recht en aan de uitsluitende rechtsmacht van de Belgische rechtbanken.

Leo Stevens & Cie

Vermogensbeheer met een pure & persoonlijke missie

Leo Stevens & Cie begeleidt u in het beheer van uw vermogen als geen andere financiële instelling in België: puur en persoonlijk.

Schildersstraat 33
2000 Antwerpen
T +32 3 242 03 70
F +32 3 242 03 89

BTW BE0404.496.829
RPR Antwerpen
info@leostevens.com
www.leostevens.com

